

**Au Bas-Saint-Laurent**

**L'économie sociale, une option gagnante**

**Actes du colloque**

**14 juin 2005**

---

---

## LISTE DES COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

---

Emploi Québec  
Les huit CLD du territoire  
Investissement Québec  
Aténa, Groupe conseil

Un merci particulier à :

Monsieur Gabriel Auclair, animateur de la journée  
Monsieur Guy Dufour, comité organisateur  
Madame Véronique Fortier, comité organisateur  
Madame Michelle Fournier, comité organisateur  
Madame Anne Gauthier, comité organisateur  
Monsieur Claude Ouellet, comité organisateur  
Madame Andrée Urvoy, secrétaire de la journée

---

## LISTE DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

---

Bérubé	Dolorès	A.L.E.S.E.
Thériault	Réjeanne	A.L.E.S.E.
Ouellet	Claude	ATENA
Rioux	Michel	CADFEL
Filion	Francis	Carrefour initiatives populaires
Bilocq	Claire	CDC du KRTB
Gendron	Julie	CDC du KRTB
Verreault	Suzanne	Centre péri-natal entre deux vagues
Denis	Aline	Centre-femmes Catherine-Leblond inc.
Bilodeau	Daniel	Centre-Ressources Vie-Autonome Bas-Saint-Laurent CRVA
Jean	Bruno	Chaire de recherche du Canada en développement rural, Université du Québec à Rimouski
Méthé	Marie-Hélène	Chantier de l'économie sociale
Byles	Pierrette	CLAC - Carrefour de la littérature des arts et de la culture
Fournier	Michelle	CLD Rimouski-Neigette
Bouchard	Nellie	CLD de La Matapédia
Côté	Mylaine	CLD de la MRC Matane
Fortin	Marie	CLD de la MRC Matane
Huot	Marie-Josée	CLD de la région de Rivière-du-Loup
Ouellet	Serge	CLD de Rimouski-Neigette
Urvoy	Andrée	CLD de Rimouski-Neigette
Fortier	Véronique	CLD du Kamouraska
Thiboutot	Sylvain	CLD du Kamouraska
Denis	Nadine	CLD du Témiscouata
Pottier	Aurélien	CLD La Mitis
Savard	Véronique	CLD La Mitis
Thibeault	André	CLD La Mitis
Caron	Jérôme	CLD Les Basques
Dufour	Guy	CLD Rivière-du-Loup
Tremblay	Gilbert	Coalition Urgence Rurale
Blanchette	Mélanie	Comité de développement de Saint-Vianney
Bédard	Hélène	Comptabilité Hélène Bédard Enr
Lagacé	Michel	Conférence régionale des ÉluEs
Sarrazin	Shanti	Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent
Lebel	Jacques	Coop de consommateurs du Haut-Pays
Proulx	Suzanne	Coop de consommateurs du Haut-Pays
Pelletier	Denis	Coop de Kayaks de Mer des Iles
Gagnon	Jean-Philippe	Coop Solidarité de St-Vianney
Saindon	Fernand	Coop Solidarité de St-Vianney
Thériault	Étiennette	Coopérative de développement régional (CDR), Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord
Drapeau	Pascale	Coopérative de solidarité en alimentation saine - L'Églantier
Gendreau	Caroline	Coopérative de solidarité Réseau-boulot
Guénard	Georges	Coopérative d'économie sociale l'Escale
Côté	Bernard	Corporation d'hébergement de Mont-Joli
Gasse	Marie-Claude	Coup de main à domicile

Saint-Laurent	Hélène	Coup de main à domicile
Auclair	Gabriel	CRÉ Bas-Saint-Laurent
Beaudry	Gérald	CRÉ Bas-Saint-Laurent
Gauthier	Anne	CRÉ Bas-Saint-Laurent
Rodrigue	Antonine	CRÉA
Charpentier	Céline	CSMO - ÉSAC
Berger	Réjean	Développement Économique Canada
Barrette	Marie-Claude	École de musique de Rivière-du-Loup
Dionne	Denise	École de musique Témiscouata
D'Auteuil	Lise	ÉcoSite de La Matapédia
Tardif	Gaston	Fédération des caisses populaire Desjardins
Boucher	Sylvianne	Friperie de l'Est
Dubé	Mélanie	Groupe Ortho-Médic
Beaulieu	Lucie	Investissement Québec
Saint-Laurent	Samuel	La radio communautaire du comté (CKMN-FM 96,5)
Lapointe	Lucie	Les Ateliers Léopold Desrosiers
DuBois	Nikole	Les Formations Antidote le Monde
Jalbert	Denise	Les Formations Antidote le Monde
Goulet	Mariane	Logis-Aide inscription
Montambeault	Édith	Logis-Aide inscription
Proulx	Danielle	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et de la Famille
Ouellet	Pierre	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Gagné	Hélène	MRC de La Mitis
Beauchesne	Marthe	Opéra Théâtre de Rimouski
Fournier	Judith	Regroupement des femmes de la région de Matane
Belleau	Nancy	Réseau Accès Crédit
Langlais	Alain	Réserve Duchénier
Tessier	Élise	RISQ
Goulet	Gilles	SADC de la MRC de Rivière-du-Loup
Gosselin	Caroline	SADC de la Vallée de la Matapédia
Bélanger	Christiane	SADC des Basques
Collin	Yvan	SADC Rimouski-Neigette
Lévesque	Josée	Services Kam-aide Inc
Samson	Monique	Services Kam-aide Inc
St-Amand	Ginette	Tourisme Bas-Saint-Laurent
Michaud	Annie	Transport "Vas-Y" inc
Bérubé	Estèle	Transport adapté "Vas-y Inc"
Ouellet	Guylaine	Transport adapté et collectif du Témiscouata
Beaulieu	Gilles	Transport adapté Roulami
Dufour	Laurier	Transport L'Éveil des Basques
Saucier	Carol	Université du Québec à Rimouski (UQAR)
Martin	Laurent	Véga Groupe Conseil
Gauthier	Hélène	VISÉ O
Thériault	Ursule	VISÉ O

## TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
ALLOCUTIONS D'OUVERTURE	7
Monsieur Gabriel Auclair, adjoint à la direction, Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent	7
Monsieur Michel Lagacé, président, Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent	7
Madame Marie-Josée Huot, directrice générale, CLD de Rivière-du-Loup	8
DÉVELOPPER UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE SON RÔLE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : témoignages d'entreprises d'économie sociale	10
Monsieur Bernard Côté, directeur, Corporation d'hébergement de Mont-Joli	10
Monsieur Georges Guénard, maire de St-Vianney et représentant de la Coopérative l'Épicerie L'Escale	11
Madame Sylvianne Boucher, directrice générale, La Friperie de l'Est	12
Madame Marie-Claude Barrette, directrice générale, École de musique de Rivière-du-Loup	14
DES PARTENAIRES À CONNAÎTRE, DES PARTENARIATS À DÉVELOPPER	15
Madame Marie-Hélène Méthé, directrice des relations avec les réseaux et les régions, Chantier de l'économie sociale au Québec	15
Madame Céline Charpentier, directrice générale, Comité sectoriel de main-d'œuvre Économie sociale et Action communautaire	16
Monsieur Carol Saucier, représentant du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale et de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale	18
Madame Élise Tessier, directrice générale, Réseau d'investissement social au Québec (RISQ), un fonds pour l'entreprise d'économie sociale « Ensemble, prenons le risque d'entreprendre autrement »	20
Intervention de Madame Hélène Saint-Laurent, représentante, Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec	24
SYNTHÈSE DES ATELIERS	24
Quels sont les besoins et les réalités des entreprises en économie sociale en terme de financement, de formation, de réseautage, de suivi et de recherche ?	24
Le financement	24
La formation	26
Le réseautage	27
Le suivi	28
La recherche	28
DES SOLUTIONS À NOTRE PORTÉE : que peut-on faire, sur une base régionale, pour améliorer la situation des entreprises en économie sociale?	29
Monsieur Carol Saucier, représentant, Réseau québécois de la recherche partenariale en économie sociale	29
Madame Lucie Beaulieu, directrice de portefeuille, Investissement Québec	29
Monsieur Réjean Berger, conseiller, Développement Économique Canada	30
Madame Marie-Hélène Méthé, directrice des relations avec les réseaux et les régions, Chantier de l'économie sociale au Québec	31
Madame Ginette Saint-Amand, agente de développement, Tourisme Bas-Saint-Laurent	31
Madame Shanti Sarrazin, agente de développement, Conseil régional de la culture du Bas-Saint-Laurent	32
Monsieur Serge Ouellet, représentant de l'ACLDQ au Chantier sur l'économie sociale et directeur du CLD Rimouski-Neigette	33
MOT DE LA FIN	34
Monsieur Gérald Beaudry, directeur général, Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent	34
CONCLUSION	35

## INTRODUCTION

Près d'une centaine de personnes, dont la moitié représentait des entreprises d'économie sociale, ont répondu positivement à l'invitation et ont participé activement au colloque *Au Bas-Saint-Laurent, l'économie sociale, une option gagnante*. La tenue de ce deuxième rendez-vous faisait suite à une demande explicite exprimée par les entreprises d'économie sociale de la région. Déjà, en 2001, lors d'un premier colloque sur la question, les entreprises nous avaient mentionné l'importance de tenir ce type d'activités de façon plus régulière. Un sondage entrepris à l'automne dernier confirmait le besoin de se réunir pour discuter ensemble des réalités vécues quotidiennement par les entreprises.

Le premier rendez-vous portait plus spécifiquement sur les notions de base de l'économie sociale. On y avait discuté de l'histoire de l'économie sociale, de son importance dans le développement local. Plusieurs préoccupations avaient alors été mises à jour : la reconnaissance de l'économie sociale, l'importance d'en faire la promotion et de mieux connaître son impact économique. La question du financement, de la formation, notamment au niveau de la gestion, était également à l'ordre du jour.

Si les notions à la base de l'économie sociale ainsi que son rôle dans le développement local étaient au cœur du premier colloque, celui de juin dernier portait sur des problématiques précises vécues par les entreprises dans les différentes phases de leur développement :

- La question du financement, fortement présente dans la vie des organisations d'économie sociale
- La question de la formation nécessaire pour faire face à la phase de croissance que vivent certaines entreprises
- Le suivi essentiel dans les premières phases de développement de l'entreprise
- Le réseautage qui permettrait aux entreprises de créer des liens entre elles et de se donner du support et des services spécifiques à leurs besoins

C'est donc à partir de ces quatre thèmes que se sont déroulées les discussions de la journée. Le rapport qui suit en fait état.

## ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

### **Monsieur Gabriel Auclair, adjoint à la direction, Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent**

Monsieur Gabriel Auclair invite les participants et participantes à prendre place. Il se présente et annonce qu'il sera l'animateur de ce colloque. Monsieur Auclair rappelle le thème « *L'économie sociale, une option gagnante* » et les buts poursuivis par le colloque :

- Mieux comprendre la place de l'économie sociale dans le développement de la région
- Susciter l'échange sur les réalités des entreprises d'économie sociale
- Identifier les besoins des entreprises en économie sociale
- Identifier des pistes de solution favorisant un développement harmonieux des entreprises d'économie sociale

### **Monsieur Michel Lagacé, président, Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent**

Il me fait plaisir de vous souhaiter un bon matin et la bienvenue à ce colloque organisé en collaboration avec les Centres locaux de développement (CLD) du territoire.

Il y a, dans la salle, un grand nombre d'entreprises d'économie sociale qui ont accepté de prendre une journée dans leur semaine qu'on devine bien remplie, pour venir discuter entre elles et avec les différents partenaires, de leurs réalités, de ce qu'elles vivent au quotidien. Merci aux partenaires et aux entreprises d'avoir répondu à notre invitation.

Ensemble, nous allons faire en sorte que cette journée atteigne les objectifs que nous nous sommes fixés, soit de développer une compréhension commune de l'économie sociale et de son rôle dans le développement économique, de mieux connaître les différents partenaires de l'économie sociale, d'imaginer des solutions aux problématiques qui seront mises à jour tout au long de la journée.

D'entrée de jeux, nous aurons ainsi l'occasion, par la présentation de madame Marie-Josée Huot, directrice générale bien-aimée du CLD de la région de Rivière-du-Loup, de se mettre à niveau sur l'importance de l'économie sociale dans l'économie régionale bas-laurentienne.

Mais avant d'entrer pleinement dans le vif du sujet, permettez-moi quelques mots sur la Conférence régionale des éluEs.

En tant que porte-parole de la région auprès du gouvernement, la CRÉ a la responsabilité de mobiliser, de concerter les acteurs locaux et régionaux pour établir les priorités en matière de développement économique, social et culturel. Elle cherche constamment des solutions pour supporter un développement harmonieux des secteurs et des territoires qui interagissent dans

le développement des collectivités et l'amélioration de la qualité de vie des gens qui y habitent.

Nous agissons en support sous diverses formes par des activités de réseautage, de partage de connaissances et à l'occasion par le biais de leviers financiers mis à notre disposition par le gouvernement. L'activité d'aujourd'hui est un exemple concret du rôle de la CRÉ notamment en matière d'économie sociale et qui s'inscrit dans notre rôle à l'échelle régionale.

La prochaine année sera un temps fort par l'élaboration d'un nouveau plan de développement. Nous en serons à notre deuxième plan quinquennal depuis l'adoption de la Vision bas-laurentienne. Cette vision 2000-2015, dont vous avez copie dans votre documentation, interpelle tous les partenaires dans une approche mobilisatrice pour un passage d'une vision à une réalité.

En terminant, je tiens à remercier nos partenaires et artisans de cette activité, dont les membres du comité organisateur que sont : Guy Dufour du CLD de la région de Rivière-du-Loup, Véronique Fortier, du CLD du Kamouraska, Michelle Fournier du CLD Rimouski-Neigette, Claude Ouellet d'Aténa Groupe-conseil et Anne Gauthier de la CRÉ Bas-Saint-Laurent.

Je vous souhaite donc une agréable journée, productive et inspirante pour l'amélioration des conditions permettant à l'économie sociale de poursuivre son développement et sa présence active au Bas-Saint-Laurent. Je vous remercie de votre attention.

#### **Madame Marie-Josée Huot, directrice générale, CLD de Rivière-du-Loup**

Madame Marie-Josée Huot, après avoir salué les participants et participantes, indique que son intervention portera sur le bilan des entreprises en économie sociale du Bas-Saint-Laurent pour la période 1999-2004, et que c'est un plaisir de livrer ces résultats devant autant de représentants et représentantes d'entreprises et de partenaires. Auparavant, Madame Huot rappelle :

Les deux concepts de l'économie sociale :

Économique

Production et vente de biens et de services

Social

Amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population

Les cinq principes de l'économie sociale:

La finalité sociale

L'autonomie de gestion

La démocratie

La primauté de la personne

La participation sociale

Et décrit brièvement ce qu'est une entreprise d'économie sociale :

- Vise l'enrichissement collectif
- Naît d'un besoin identifié par le milieu
- Est dotée de structures démocratiques
- Est autonome dans ses orientations et dans sa gestion
- Les surplus sont réinvestis dans l'entreprise

Madame Huot présente le bilan des CLD du Bas-Saint-Laurent pour la période 1999-2004 :

- 523 projets ont été déposés auprès des CLD du Bas-Saint-Laurent
- 346 projets ont été financés avec le FDEÉS
- Ces projets ont été présentés par 251 entreprises et se retrouvent dans différents secteurs d'activités : commerce et services, culture, tourisme, santé et services sociaux, loisirs, matières résiduelles, agroalimentaire, industrie et technologie, éducation, forêt et technologie de l'information et des communications

La situation financière des entreprises financées en 2004 :

- 49 des 63 entreprises financées par les CLD ont fait connaître leur chiffre d'affaires. Celui-ci totalise 24,6 M\$ dont 16,3 M\$ de fonds autogénérés

La situation de l'emploi :

- 463 emplois ont été créés ou consolidés en 2004

Madame Huot conclue sa présentation en parlant de la prise en charge collective qu'elle identifie comme une priorité essentielle au développement de l'économie sociale. Elle ajoute que l'économie sociale doit être supportée par le milieu et elle rappelle les conditions de réussite :

- Développer une volonté collective d'agir
- Renforcer la gestion collective au sein des entreprises d'économie sociale
- Partager les expertises
- Développer les compétences
- Soutenir adéquatement les entreprises oeuvrant dans les secteurs fragilisés et dans les petits marchés

Madame Huot remercie et félicite les représentants et représentantes des entreprises et leurs partenaires de leur contribution au développement économique et social du Bas-Saint-Laurent.

## **Développer une compréhension commune de l'économie sociale et de son rôle dans le développement économique : témoignages d'entreprises d'économie sociale**

**Monsieur Bernard Côté, directeur, Corporation d'hébergement de Mont-Joli**

La MRC de la Mitis compte 20 000 habitants. En 1997, le Centre hospitalier de santé de longue durée (CHSLD) ferme le Centre d'hébergement pour les personnes âgées. Il n'existe aucun hébergement social avec services pour les personnes âgées et il y a très peu de développement au niveau de l'hébergement social en provenance du secteur privé. En plus de vivre l'exode des jeunes, nous vivons celui de nos personnes âgées et comme partout ailleurs le nombre de personnes âgées est en augmentation. L'immeuble devenu vacant lors de la fermeture du centre d'hébergement pouvait très bien servir à combler les besoins d'hébergement avec services pour nos personnes âgées.

En 1999, le milieu se prend alors en main. Madame Alfrédine Roy, fait les premières démarches auprès de madame la Députée et des autorités municipales. La municipalité consciente des besoins en hébergement pour les personnes âgées se tourne vers l'Office municipale d'habitation qui détient l'expertise pour réaliser un projet. Avec la collaboration du CLD de la Mitis, le milieu mitissien et la Société d'habitation du Québec décident alors de créer un organisme à but non lucratif : la Corporation d'hébergement de Mont-Joli.

En 2000, la Corporation crée 22 unités de logement avec services pour les personnes âgées de 75 ans et plus, cette première phase s'avère à peine rentable, la liste des personnes en attente d'hébergement est alors de 75. En 2002, le milieu se mobilise et relance le projet. Le CLD de la Mitis, la Ville de Mont-Joli, la MRC et la Société d'habitation du Québec s'entendent à nouveau pour bonifier de 23 unités supplémentaires le projet de la Résidence de Mont-Joli. La Corporation gère alors 45 unités de logements avec services pour les personnes âgées de Mont-Joli et de la Mitis. L'impact dans le milieu : 12 postes à temps plein, 4 postes occasionnels et 4.5 autres postes.

En 2005, le budget est de 829 000 \$. La Corporation devrait faire l'acquisition d'un immeuble pouvant héberger 6 personnes handicapées. De plus des besoins ont été identifiés en regard des personnes âgées en déficit cognitive.

Notre fonctionnement repose sur le fait que l'axe central de notre Corporation est la personne. La démocratie se vit en assemblée générale, au Conseil d'administration, au Comité des locataires, au Comité de sélection des locataires, au Comité des services alimentaires et au Comité de gestion. Les locataires sont représentés à toutes les instances de la Corporation.

Nous confions à l'organisme « Les Bourgeons de la Mitis » les services de buanderie et d'entretien ménager, ce qui leur a permis la consolidation de 4.5 emplois. Les services professionnels en santé sont répondus par le Réseau.

La réussite de ce beau projet d'économie sociale repose principalement sur le fait que le milieu mitissien s'est pris en main. Notre objectif pour notre levée de fonds était de 135 000 \$, nous avons atteint 159 000\$. La population, les entreprises, les organismes socio-

économiques, la députée, la Ville de Mont-Joli, le Centre de santé et des services sociaux de la Mitis, l'organisme de maintien à domicile, le CLD, l'Office municipal d'habitation, le Groupe de soutien technique Aténa, la MRC, le Centre local d'Emploi et la Société d'habitation du Québec, ont tous porté ce projet.

Merci !

**Monsieur Georges Guénard, maire de St-Vianney et représentant de la Coopérative l'Épicerie L'Escale**

C'est une expérience malheureuse de perdre son épicerie, mais une heureuse expérience pour le milieu d'avoir pu réussir à conserver un service d'alimentation dans sa municipalité.

St-Vianney est située sur la route 195 entre Amqui et Matane. C'est la deuxième plus grande municipalité de la MRC de La vallée de La Matapédia, c'est 550 habitants répartis sur une superficie de 145,24 km<sup>2</sup>. Nous avons une école primaire. Son territoire est à 75% occupé par des lots boisés. 39 entreprises et 13 organismes socio-économiques œuvrent sur notre territoire.

En décembre 2003, on nous annonce la fermeture de notre épicerie locale. Je suis le maire de St-Vianney mais aussi le président de la Corporation de développement. L'ancien propriétaire de l'épicerie fait des démarches auprès de 4 entreprises dans le but de faire acheter son commerce, des démarches qui se soldent par un échec. Est-ce que la population désire garder une épicerie ? Si oui, est-elle disposée à y investir et combien ? Il nous faut sonder notre population. Ce qui fut dit fut fait. 90% de la population répond positivement au sondage. Dans notre plan d'affaires, nous avons prévu une participation financière de la population de 6 000 \$ et en fait elle a été de 20 000 \$. Cela nous a donné des ailes, vous comprenez ! Alors, le Comité de développement s'est retroussé les manches. La recherche de financement a été une des tâches les plus exigeantes.

En mai 2004, débutaient les travaux d'aménagement. L'ouverture officielle du magasin a eu lieu le 9 août. Des 550 habitants de la municipalité, nous comptons 181 membres et les non membres ont accès au service. Avec des heures d'ouverture accessibles, la création de 6 emplois et une moyenne de ventes mensuelles de 57 000 \$, la coopérative devrait atteindre 700 000 \$ de chiffres d'affaires par an. Chaque mois notre petit journal local annonce le chiffre d'affaires de l'Épicerie l'Escale.

C'est le Comité de développement de St-Vianney qui a lancé ce projet et il en est fier. Perdre son épicerie, c'est triste. L'expérience de la mise sur pied de la Coopérative l'Escale a contribué à valoriser notre milieu.

Cette réalisation n'aurait pu se faire sans la précieuse collaboration de la municipalité de St-Vianney, du Comité de développement, du CLD de La Matapédia, de la MRC de La Matapédia, de la Députée, du ministère des Affaires municipales, du ministère du Développement et du Tourisme, du Centre local d'Emploi, de la Caisse Desjardins, du Pacte rural, de la CDR et combien d'autres encore !

Des efforts qui en valaient la peine. Merci.

### **Madame Sylvianne Boucher, directrice générale, La Friperie de l'Est**

La Friperie de l'Est est une entreprise à but non lucratif qui a été mise sur pied en 1996. Le but premier recherché par ses fondateurs était par son opération d'apporter une source de financement permanente pour les soins de santé des personnes atteintes de cancer et leurs proches via l'Association du Cancer de l'Est du Québec (ACEQ).

Ses dirigeants alors préoccupés et sensibilisés par l'environnement voyaient en cette entreprise la possibilité d'y effectuer des opérations de récupération, de recyclage et de revalorisation de textiles et d'articles d'usage courant de la maison.

La mise sur pied d'une entreprise de ce genre allait permettre aussi et surtout de faire travailler des gens et son côté humanitaire d'attirer des personnes désireuses de s'impliquer bénévolement et ainsi aider à son développement et à sa croissance. Toutes ces belles idées mises ensemble ont finalement permis son ouverture au 183, rue St-Germain Ouest.

Quatre années plus tard soit en 2000, les locaux occupés ne suffisaient plus. Sa croissance constante tant au niveau de l'approvisionnement que des ventes nous obligeait à penser à une réorganisation complète et même déménager.

Après une analyse financière et matérielle importante, les dés sont jetés. Il nous faut un très grand local et de préférence en être propriétaire. Ce qui s'avérait cependant être primordial était de pouvoir bénéficier d'une aide financière pour l'acquisition d'un immeuble et ainsi consolider les activités de récupération et de vente. Cette aide financière nous allions pouvoir l'obtenir, après quelques tentatives, de la part du ministère de l'Environnement.

En 2001 après des efforts de toutes sortes, nous nous installions au 303, rue St Jean-Baptiste Ouest dans un immeuble à nous avec beaucoup plus d'espace soit 17000 pieds 2 et des stationnements pour notre clientèle. Ce renouveau nous amena à bien définir notre mission et à la faire connaître au grand public :

Contribuer au financement des services de santé offert par l'ACEQ, par l'exploitation d'une friperie offrant prioritairement des vêtements usagés de qualité et d'autres articles d'usage courant aux consommateurs de l'Est du Québec.

À partir de ce moment jusqu'à aujourd'hui, nous sommes passés de 8 à 14 employés. Nous avons aussi vu notre chiffre d'affaires passer de 234 000 \$ à 415 000 \$ et nos arrivages de 65 tonnes à 200 tonnes par année. Nos bénéfices nets quant à eux sont passés de 15 000 \$ à 90 000 \$ annuellement.

Notre objectif de contribution pour les soins aux personnes atteintes de cancer par l'entremise de l'ACEQ de 50 000 \$ annuellement est donc atteint. Pour la réalisation de tout cela, il est très important pour nous de pouvoir compter sur l'aide de ressources humaines externes. Nous favorisons donc l'intégration de personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou

physique. Nous accueillons aussi des personnes ayant des travaux communautaires ou compensatoires à réaliser.

Les services offerts à la Friperie

- La récupération et la vente de vêtements usagés de qualité et d'articles d'usage courant pour la maison
- La fabrication et la vente de chiffons de nettoyage
- La fabrication d'articles d'artisanat dit à valeur ajoutée
- La vente de petits meubles d'appoint (depuis décembre 2004)
- La vente en gros de vêtements et chaussures pour les marchés extérieurs

L'apport de subventions salariales est aussi un facteur déterminant de la santé économique de notre entreprise. Actuellement, nous bénéficions de subventions salariales pour 17 % de notre masse salariale totale. Nous pouvons aussi compter sur Emploi Québec pour l'aide financière à la formation.

L'impact social et économique de notre entreprise passe donc entre autres par la récupération qui mène au développement durable, par l'aide financière aux personnes atteintes de cancer et leurs proches ainsi que par l'implantation de services communautaires tel l'hébergement à l'Hôtellerie Omer Brazeau.

La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, surtout les gens pour lesquels ces services répondent à un besoin. Toutes nos activités s'ordonnent autour des principes et des règles de fonctionnement suivantes :

**Le bien commun:** récupération et développement durable et participation au financement de soins de santé pour l'ACEQ

**L'autonomie de gestion :** un conseil d'administration indépendant et bénévole

**La démocratie :** représentativité au conseil d'administration des employés et un conseil d'administration représentatif de la communauté

**La primauté des personnes :** employés avec salaire et conditions de travail selon les marchés. Politique de travail adaptée. Produits offerts à prix accessible

**La participation sociale:** support constant des gens du milieu et des bénévoles ainsi que des usagers de la Friperie qui sont aussi représentés au conseil d'administration

Le plus grand défi pour l'avenir de La Friperie de l'Est ?

1. Conserver une rentabilité intéressante selon les objectifs poursuivis
2. Contrôler la masse salariale en lien avec la croissance de l'entreprise et assumer la décroissance des subventions salariales
3. Gérer l'approvisionnement et garder la population informée sur ce que nous pouvons recueillir pour éviter que nous devenions un transit vers le site d'enfouissement
4. Gérer efficacement nos surplus pour récupérer d'avantage et aussi développer de nouveaux services aux moindres coûts possibles

Ce qui a été salubre selon moi au cours de toutes ces années, c'est que dans tous les choix que j'ai eu à faire, je suis toujours revenue à la base : la mission de l'entreprise. Pour garder le cap, il ne faut pas s'en écarter.

Merci de votre attention.

### **Madame Marie-Claude Barrette, directrice générale, École de musique de Rivière-du-Loup**

L'école de musique était gérée par des bénévoles supportés par une enseignante. Comment faire du développement avec un manque de ressources humaines et financières pour supporter nos bénévoles ? Parce que nous étions convaincus que la culture et plus particulièrement la musique font partie intégrante du développement de notre région, nous avons décidé de mettre de l'avant la rentabilité sociale de notre École de musique. Permettez-moi de vous rappeler que notre mission est d'offrir une formation musicale de qualité à l'ensemble de la population ainsi que de faire de l'éducation musicale auprès de la population.

Nous offrons des cours individuels dans quatorze (14) disciplines et des cours de groupes. Nous sommes présents dans les écoles et nous donnons des prestations publiques. Notre École fonctionne avec onze (11) enseignants et enseignantes et trois personnes supportent sa gestion, ceci pour 300 élèves. Nos professeurs sont rémunérés selon leurs qualifications. Notre chiffre d'affaires est 165 000 \$, nous avons eu des subventions pour 32 500 \$ et nous avons des revenus autogénérés de 120 000 \$.

Pour atteindre ces résultats, nous avons compris l'importance de prendre le temps de bien monter nos dossiers, de dire qui nous sommes, de convaincre les partenaires privés de la rentabilité de nos projets. Nous avons mis en évidence l'importance des impacts sociaux (éveiller la population à la musique) et économiques (un secteur créateur d'emplois et c'est aussi la rétention de professeurs dans notre région). La plupart du temps, le financement est non récurrent et les conditions d'éligibilité ne sont pas toujours faciles à rencontrer, nous manquons de fonds pour la promotion et le ministère de la Culture est pauvre (20% de son budget est accordé à Télé-Québec).

Quelles sont les difficultés de financement rencontrées par les entreprises culturelles ?

La fragilité des montages financiers. Nous ne parvenons pas à attacher des partenaires à moyen et à long terme. J'ai regroupé l'ensemble de ces difficultés autour de quatre (4) grands axes :

1. La difficulté au sein même de l'entreprise de pouvoir rémunérer une personne qui fait du financement comme tâche principale. Comment créer des liens solides avec les différents partenaires dans ces conditions ? La vision stratégique de l'organisme est la base du financement.
2. La difficulté de prouver la rentabilité des projets de nature culturelle (un exercice très important quand on présente un projet à un partenaire privé).
3. Les critères pour être éligible aux subventions ne s'adressent pas à l'ensemble des entreprises culturelles. Les entreprises doivent surcharger de travail leurs employés pour répondre aux conditions (CALQ, manifestations culturelles). Créer de nouveaux événements pour avoir une subvention n'est pas chose facile. Souvent, on aimerait mieux avoir des subventions pour raffiner un événement ou tout simplement pour en faire la

promotion. Dans le cas des écoles de musique du Québec la situation est différente. Depuis 1988 un moratoire perdure, ce qui crée une disparité entre écoles puisque celles qui existaient avant 1988 sont subventionnées (mais les subventions n'ont jamais été indexées) et les autres ne le sont pas. Pourtant nous donnons la même formation.

4. Le problème majeur réside dans le fait qu'il y ait peu d'argent public investi dans le secteur public. De ces fonds, la grande partie se dirige vers Télé-Québec, les grands musées, les conservatoires et les grandes salles de spectacles.

#### Pistes de solutions

Au fil des années, il est apparu clairement que travailler à la consolidation de notre organisme est beaucoup plus payant que de s'investir dans de nouveaux projets. La clé du succès ? Arrêter de faire pitié, nous devons faire du financement avec des ressources à l'intérieur de nos organisations. Nous devons toujours faire du financement la tête haute puisque nous le faisons pour nos membres, nos élèves, nos artistes. Nous ne devons jamais avoir l'impression de «quêter des sous » mais de développer des partenariats. Comme entreprise d'économie sociale nous apportons quelque chose aux autres et notre rôle est de le faire valoir. La deuxième chose est très concrète, c'est la préparation des documents de présentation. Quand nous rencontrons des partenaires potentiels, nous devons avoir des montages financiers clairs et des objectifs précis.

Je vous remercie de votre attention.

### **Des partenaires à connaître, des partenariats à développer**

#### **Madame Marie-Hélène Méthé, directrice des relations avec les réseaux et les régions, Chantier de l'économie sociale au Québec**

Mesdames et messieurs bonjour, il n'était pas prévu dans l'organisation de ce colloque que j'intervienne ce matin. Mais voilà, en raison de la brume au-dessus de l'aéroport de Mont-Joli, l'avion en provenance de Montréal n'a pu se poser et c'est ce qui explique l'absence de monsieur Patrick Duguay, président du Chantier de l'économie sociale du Québec. Il ne sera pas difficile pour moi de vous faire l'historique du Chantier étant membre de l'équipe de l'organisme depuis neuf ans.

En 1996 : formation d'un groupe de travail. Six (6) mois de travail intense pour se préparer au sommet sur l'économie et l'emploi commandé par le Premier ministre de l'époque, monsieur Lucien Bouchard, sommet qui s'inscrit d'ailleurs dans la foulée de La Marche des femmes contre la pauvreté. Sous le thème « Osons la solidarité », 28 projets en économie sociale sont présentés à l'ensemble des partenaires. Je vous donne trois exemples de projets en économie sociale présentés lors de ce sommet : Les Centres à la petite enfance, l'aide domestique et les ressourceries. Le gouvernement du Québec donne deux ans au Comité d'orientation (composé de quatre personnes) afin de préciser les activités de l'économie sociale et sa définition. Par la suite, le Chantier s'organise en collèges représentatifs des secteurs d'activité. Nous misons sur la convergence.

Le Chantier décide de s'incorporer en 1999. Nous avons 30 membres. Lors de l'assemblée générale de fondation, Le Chantier fait le choix d'intervenir en économie sociale marchande, c'est-à-dire dans les entreprises qui vendent des biens ou des services. Le mandat du Chantier est de faire la promotion de l'économie sociale marchande et de soutenir les entreprises d'économie sociale. Le Chantier est impliqué dans la mise en place des CLD et il demande à ce qu'il y ait une enveloppe dédiée dans chaque CLD pour les projets en économie sociale.

Le Chantier sollicite régulièrement le ministre des Finances du gouvernement fédéral. Nous finissons par obtenir un fonds de 100 M \$. C'est alors la mise en place du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et Action communautaire (CSMO-ESAC) et de l'Alliance de recherche universitaire du Québec (ARUQ).

Et pour terminer, je voudrais rappeler aux participants et aux participantes à ce colloque que le Chantier est un outil au service des régions et que nous devons être alimenté par les régions. D'ailleurs, nous sommes très heureux d'avoir au sein de notre conseil d'administration, un représentant de l'Association des CLD du Québec (ACLDQ), en la personne de monsieur Serge Ouellet, directeur du CLD Rimouski-Neigette.

Merci de votre écoute et bonne journée.

**Madame Céline Charpentier, directrice générale, Comité sectoriel de main-d'œuvre Économie sociale et Action communautaire**

Madame Céline Charpentier, après avoir salué les participants et participantes, indique que son intervention portera sur le rôle que joue le CSMO dans le secteur de l'économie sociale. Auparavant madame Céline Charpentier rappelle que le CSMO-ÉSAC est un outil pour travailler autrement et précise les objectifs de la rencontre : Présenter le CSMO-ÉSAC et connaître les besoins de la région.

- CSMO-ÉSAC : mission, mandat, territoire

Créé en 1997, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et Action communautaire a pour mission de favoriser et de consolider la concertation et le partenariat afin de résoudre les problèmes de main-d'œuvre communs aux entreprises et aux organismes du secteur. Ouvrant au Québec, il vise à assurer le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi au niveau sectoriel par la mobilisation et la concertation des principaux acteurs concernés, par une connaissance approfondie du marché du travail et par l'élaboration de stratégies d'action et de formation continue.

- Un secteur et ses spécificités

Organisme à but non lucratif, le CSMO Économie sociale et Action communautaire a été constitué en prenant compte des spécificités du secteur, telles :

- La diversité de sa main-d'œuvre et de ses activités
- La nature collective des entreprises et des organismes
- Son enracinement dans l'ensemble des régions du Québec

- Les valeurs qui l'animent : de démocratie, d'autonomie, de primauté des personnes et du travail sur le capital, d'équité, de solidarité, de participation, de prise en charge individuelle et collective

Le CSMO-ÉSAC est un organisme à but non lucratif dont le conseil d'administration est composé de la manière suivante :

- 6 représentants ou représentantes de l'action communautaire
- 6 représentants ou représentantes de l'économie sociale
- 3 représentants ou représentantes du milieu syndical;
- Une personne observatrice d'Emploi-Québec

Le financement pour notre fonctionnement de base et nos activités provient d'Emploi-Québec. D'autres sources de financement complètent le budget d'opération

Le secteur visé : économie sociale et action communautaire

- Nombre d'entreprises et d'organisations : 14 000 environ
- Nombre de travailleuses (eurs) : 120 000 environ

Plusieurs sous-secteurs

Des exemples :

- Petite enfance
- Emploi et insertion sociale
- Développement local et régional
- Éducation populaire
- Alphabétisation
- Médias communautaires
- Logement

Quelques exemples de dossiers sous-sectoriels :

- Centres de la petite enfance. Analyse de pénurie de la main-d'œuvre à l'échelle provinciale et régionale
- Association des locataires de HLM du Québec. Analyse des besoins de formation des membres des conseils d'administration
- Environnement. Les Ressourceries : élaboration d'un programme de formation pour les valoristes et offre de formation dans 5 régions

Quelques dossiers transversaux

- Boîte à outils sur la gestion des ressources humaines
- Formation à distance : projet pilote : politique des conditions de travail
- À venir : inventaire des métiers et professions du secteur

## Quelques enjeux liés au développement de la main-d'œuvre en économie sociale

- Organisations de tailles diverses
- Présence dans toutes les régions du Québec
- Peu de marge de manœuvre financière
- Gestionnaire assumant souvent toutes les responsabilités de gestion
- Nombreuses activités de formation
- Croissance très rapide et besoins de main-d'œuvre qualifiée
- Création de nouveaux métiers : valoristes, préposés en aide domestique

## Besoins de formation du secteur

Pour les nouveaux métiers : besoin de qualification de la main-d'œuvre par le réseau scolaire en lien avec les besoins des entreprises : démarches en cours pour les valoristes et l'aide domestique

Besoins de formation des gestionnaires : réalisé : gestion des ressources humaines

À venir : la gouvernance démocratique

Question de la relève et de la pénurie de main-d'œuvre

Nos collaborateurs et partenaires

- Les regroupements par secteur, principalement provinciaux
- Le Chantier de l'économie sociale
- Le RISQ
- L'ARUC Économie sociale
- Les ministères impliqués : Enfance famille, Santé services sociaux, Sports et loisirs, etc...

Que pouvons-nous faire ?

Établir des liens de communication réguliers : bulletin d'information, publications du CSMO-ÉSAC disponibles en région.

- Offrir les outils génériques
- Favoriser l'utilisation des études tant provinciales que celles qui sont régionalisées
- Nous permettre de connaître les besoins spécifiques en région, par exemple, la relève
- Le CSMO-ÉSAC peut contribuer à des portraits régionaux pour le volet main-d'œuvre
- Nous offrons aussi du soutien et de l'accompagnement, principalement au niveau provincial ou régional pour des études, enquêtes, etc.

**Monsieur Carol Saucier, représentant du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale et de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale**

Mesdames et messieurs bonjour, j'interviens ce matin en remplacement de M. Jean-Marc Fontan, en remplacement de Monsieur Jean-Marc Fontan, qui pour les mêmes raisons que

**Au Bas-Saint-Laurent, l'économie sociale, une option gagnante**

**Actes du colloque – Le 14 juin 2005**

Monsieur Patrick Duguay du Chantier a rencontré des problèmes de transport. L'avion en provenance de Montréal n'a pu se poser en raison de la brume au-dessus de l'aéroport de Mont-Joli.

Je suis professeur et chercheur à l'Université du Québec à Rimouski et mes travaux portent sur l'économie sociale. Mon intervention portera essentiellement sur notre dernier projet de recherche qui vise à répondre à une grande question : En quoi l'économie sociale contribue-t-elle au développement de la société québécoise et de l'économie en général? Le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale sera l'un des six Centres régionaux canadiens dédiés à la recherche en économie sociale. Ce projet aura comme caractéristique principale de mettre en partenariat, les chercheurs, les intervenants et les étudiants. Le programme de recherche partenariale du Réseau québécois de l'économie sociale permettra de mieux connaître (inventaires, portraits, études de cas), de mieux comprendre (analyses de spécificité, comparaison, systématisation et théorisation des connaissances) la réalité et la spécificité du modèle québécois d'innovation en économie sociale et d'en assurer la diffusion auprès de partenaires canadiens et internationaux parties prenantes de notre projet.

Les objectifs du Réseau québécois de l'économie sociale sont :

1. Constituer un partenariat productif favorisant une mobilisation importante et continue de ressources par un rapprochement entre des chercheurs universitaires, des étudiants et des intervenants de l'économie sociale;
2. Mettre à jour les portraits existants de l'économie sociale québécoise et produire une synthèse unifiée;
3. Analyser et comprendre les contrastes existants entre les formes urbaines et rurales de l'économie sociale;
4. Situer l'impact des dimensions identitaires (genre, ethnicité, etc.) sur les initiatives de l'économie sociale;
5. Approfondir la compréhension du lien entre l'économie sociale, les mouvements sociaux et la société civile;
6. Identifier la contribution et les potentialités de l'économie sociale eu égard au développement de collectivités, aux transformations institutionnelles, à la croissance du développement social et de l'économie en général;
7. Déterminer la nature, le rôle, les forces et les faiblesses des systèmes régionaux d'innovation présents dans chacune des régions québécoises constitutives du partenariat du Réseau de l'économie sociale;
8. Appuyer la définition de politiques publiques ou de cadres de réglementation appropriés à l'économie sociale
9. Permettre le développement des initiatives québécoises de l'économie sociale
10. Favoriser et soutenir la formation d'étudiants en les associant étroitement aux activités de recherche, de formation, de diffusion et de transfert des savoirs sur l'économie sociale
11. Valoriser les connaissances produites par les activités de recherche partenariale à partir d'une stratégie bilatérale de formation, de diffusion et de transfert de savoirs
12. Faire connaître au national et à l'international l'expertise et le savoir faire développés au Québec

Les activités partenariales seront définies en fonction de grandes dimensions mettant en lien:

1. L'économie sociale dans ses rapports avec les milieux sociaux
2. L'économie sociale dans ses rapports avec le développement social et le développement économique
3. L'économie sociale dans ses rapports avec la culture
4. L'économie sociale dans ses rapports avec le développement durable
5. L'économie sociale dans ses rapports avec l'espace national et l'espace international

Le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale comprend trois partenaires majeurs : le Chantier de l'Économie sociale, le Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et action communautaire et le Réseau d'investissement social du Québec. De plus, huit partenaires régionaux sont associés au projet :

1. Le Réseau régional de l'Outaouais
2. Le Réseau régional de l'Abitibi-Témiscamingue
3. Le Réseau de la région métropolitaine de Montréal
4. Le Réseau régional de l'Estrie
5. Le Réseau régional de la Mauricie
6. Le Réseau de la région métropolitaine de Québec
7. Le Réseau régional du Saguenay-Lac-St-Jean
8. Le Réseau régional du Bas-Saint-Laurent

Ce projet nécessite un budget de 350,000\$ récurrent sur cinq ans.

Plus spécifiquement, le Réseau régional du Bas-Saint-Laurent est actuellement composé de six personnes dont quatre chercheurs et deux partenaires régionaux. Il a été proposé de travailler sur quatre thématiques de recherche :

- l'apport de l'économie sociale à la revitalisation et au développement des milieux ruraux. Quelle est la contribution spécifique de l'économie sociale à la revitalisation des milieux ruraux ?
- l'apport de l'économie sociale au développement social, notamment sous l'angle des entreprises d'économie sociale offrant des services aux personnes
- l'apport de l'économie sociale au développement culturel. Mieux connaître la situation et les besoins des organismes culturels et d'économie sociale
- lien entre économie sociale et responsabilité sociale ou éthique des entreprises

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne journée.

**Madame Élise Tessier, directrice générale, Réseau d'investissement social au Québec (RISQ), un fonds pour l'entreprise d'économie sociale « Ensemble, prenons le risque d'entreprendre autrement »**

Mission et objectifs

Rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale

- Favoriser le développement d'entreprises collectives, rentables sur le plan sociable et viables sur le plan économique
- Favoriser la concertation des intervenants financiers à l'égard des projets des entreprises d'économie sociale
- Développer et diffuser des méthodes d'analyse financière adaptées aux réalités des entreprises d'économie sociale
- Favoriser la reconnaissance des pratiques de gestion originales et efficaces de ces entreprises, notamment auprès des intervenants financiers

#### Volets d'intervention

Pour le démarrage, l'expansion, la restructuration d'entreprises :

- Aide technique
- Prêt à la capitalisation

Pour le développement du secteur :

- Recherche et développement
- Alliances stratégiques

#### Volet capitalisation

Prêt ou garantie de prêt sous forme de capital complémentaire à celui d'autres institutions de financement.

- Investissements jusqu'à 50 000 \$
- Aucune prise de garantie
- Moratoire sur le remboursement du capital
- Taux d'intérêts avantageux

#### Volet aide technique

Avance de fonds pour soutenir les promoteurs et permettre des études liées à la faisabilité du projet.

- Taille des investissements : jusqu'à 5 000 \$ (sans intérêts)
- Remboursable uniquement si le projet se réalise

#### Mandataires du volet Aide technique

- Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM)
- Coopératives de développement régional du Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, du Centre-du-Québec/Mauricie, de l'Estrie (CDE), de Montérégie, Outaouais-Laurentides, du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Corporations de développement économique et communautaire (CDÉC) de Montréal (Centre-Nord, Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, Rosemont/Petite-Patrie), de Gatineau, de

Québec (anciennement CRÉECQ), de Sherbrooke, Économie communautaire de Francheville (ÉCOF)

- Regroupement québécois pour la coopération du travail (RQCT)
- CLD de la MRC d'Antoine-Labelle

#### Partenaires techniques

- Centre local de développement (CLD)
- Coopérative de développement régional (CDR)
- Corporation de développement économique et communautaire (CDEC)
- Corporation de développement communautaire (CDC)
- Société d'aide au développement des collectivités (SADC)
- Groupe de ressources techniques (GRT)

#### Nos alliances stratégiques

- Programme d'aide technique en développement économique et communautaire (PATDEC)
- Fondation : fonds de financement coopératif
- Filaction : fonds de première ligne
- Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)
- Fonds d'investissement dans les coopératives de travail (FICT)
- Investissement Québec

#### Recherche et développement

- Co-direction du CAP financement de l'ARUC en économie sociale
- Transfert d'expertise France-Brésil-Québec sur le financement et l'accompagnement (projet PAFOUS)
- Tableau de bord
- Conception et formation sur le *Guide d'analyse des entreprises d'économie sociale*

#### Interpréter le rôle du capital financier

##### Pour le Capital de risque (fonds propres)

- Fondation
- Fonds de financement coopératif
- Filaction
- RISQ

##### Pour l'Accès au crédit

- CECOSOL
- FICT
- Crédit communautaire
- Fonds coopératifs

Pour le Capital de développement (local, régional, sectoriel)

- Fonds locaux (CLD-SADC)
- Fonds régionaux
- FAQDD
- Fondations

Pour les Programmes gouvernementaux

- Investissement Québec (capitalisation-garanties coop-obnl)
- Développement durable et Environnement (gestion des matières résiduelles)
- Emploi Québec (main-d'œuvre)
- Santé (aide domestique)
- Famille (CPE)

Évaluer l'autre capital!

➤ Le capital humain :

Compétences acquises par la direction et les employés

➤ Le capital organisationnel :

Compétences développées et sauvegardées dans l'organisation

➤ Le capital relationnel :

Relations privilégiées avec son environnement, synergies développées à l'intérieur d'un réseau

➤ Le capital contractuel :

Opportunités dont bénéficie une organisation mais présentées sur la base des coûts encourus

Le RISQ offre une formation qui permet, entre autres :

- d'identifier et de mesurer les éléments de réussite du projet visant l'équilibre entre l'association et l'entreprise :
  - l'utilité sociale et la mission de l'entreprise
  - la vitalité associative et l'ancrage
  - la faisabilité du projet
- de vérifier le portrait financier :
  - valider les prévisions
  - comprendre les particularités comptables et les états financiers

- effectuer les redressements nécessaires

La combinaison des éléments qui précèdent va exprimer la capacité de l'entreprise à remplir ses obligations financières.

Mais l'enjeu réside principalement dans l'équilibre et la complémentarité entre la gouvernance et l'exploitation de l'entreprise.

Le RISQ

Une convergence de réseaux qui contribuent partout au Québec à l'essor des entreprises d'économie sociale et qui appuient le développement des collectivités.

Merci de votre attention.

### **Intervention de Madame Hélène Saint-Laurent, représentante, Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec**

Bonjour à tous et à toutes,

J'aimerais intervenir pour vous donner un aperçu du portrait des entreprises en aide domestique pour le Bas-Saint-Laurent mais aussi au Québec.

Pour le BSL, ce sont 5 067 clients qui reçoivent des services de 8 entreprises répartis sur notre territoire. Cela représente la création de 435 emplois depuis 1996, un chiffre d'affaires de 4 504 455 \$.

Pour le Québec, ce sont 73 000 clients qui reçoivent des services de 104 entreprises. Cela représente la création de 6 000 emplois depuis 1996.

Pour le Québec et pour le BSL, la clientèle est âgée de plus de 65 ans et elle est à plus de 75% féminine. La clientèle ne cesse de s'accroître.

Nous tiendrons des États généraux sur l'aide domestique à Montréal en octobre ou en novembre prochain.

### **Synthèse des ateliers**

Quels sont les besoins et les réalités des entreprises en économie sociale en terme de financement, de formation, de réseautage, de suivi et de recherche ?

#### **Le financement**

- Les exigences des programmes

- Les entreprises doivent investir beaucoup de temps pour monter les projets et la plupart du temps c'est pour un refus et/ou un financement insuffisant
  - Le manque de récurrence des programmes ne permet pas d'assurer le fonctionnement quotidien de l'entreprise, on constate régulièrement un épuisement de la main d'œuvre et/ou des bénévoles
  - Il n'existe pas de programmes qui répondent à des besoins de financement à moyen et long terme pour permettre d'atteindre la rentabilité
  - Les programmes gouvernementaux « mur à mur » ne sont pas adéquats
  - L'accessibilité aux programmes des CLD et des CLE qui interviennent diffèrent d'une région à l'autre
  - Le délai trop court ou inadéquat entre la date de tombée des projets et le début des activités du projet
  - Le manque d'uniformité dans les rapports à fournir aux différents bailleurs de fonds
  - Les partenaires ne tiennent pas suffisamment compte des retombées sociales dans l'analyse des projets
- Le statut de l'économie sociale
    - Le statut encore « flou » du secteur de l'économie sociale par certains partenaires, il est difficile de « vendre » nos entreprises
    - L'amélioration de la notoriété des entreprises en économie sociale passe inévitablement par des attitudes et un discours économique et moins social (on ne demande pas la charité)
    - La responsabilité de rentabiliser les entreprises revient aux gestionnaires
    - Le remboursement des prêts versus la responsabilité des gestionnaires
    - L'autonomie financière des entreprises varie selon les secteurs
    - Le manque de financement brise l'équilibre entre la rentabilité et le volet ressources humaines (l'économique pénalise le social)
    - Le niveau d'endettement limite la réalisation du projet original
  - La collaboration avec les Institutions financières
    - La difficulté d'obtenir une marge de crédit
    - Les garanties exigées par les programmes et les institutions financières sont souvent un frein pour les administrateurs et les administratrices (ceux-ci ayant, en plus, de la difficulté à maintenir une permanence). Elles auraient un effet de démobilisation chez leurs membres
    - Une avenue à explorer : l'élaboration d'un cahier de charge pour les institutions financières
  - La recherche de fonds
    - Innover dans la recherche de fonds, sortir des activités traditionnelles de levée de fonds et mettre le focus sur du financement mixte (publique, privé et autres);
    - Certains participants et participantes recommandent que les CLD reviennent au concept d'enveloppe dédiée pour le secteur de l'économie sociale

- L'effet d'une démographie décroissante confronte les entreprises à de petits marchés ayant comme conséquence, des volumes de vente limités et donc une rentabilité limitée. Les entreprises en économie sociale doivent innover, travailler en étroite collaboration avec les communautés et se diversifier pour arriver à survivre

Le manque de fonds occasionne naturellement peu d'investissement dans l'entreprise limitant par le fait même le budget consacré à la promotion (quasi-inexistant dans certains cas). Cela a un impact négatif sur les revenus auto-générés de l'entreprise, et contribue à la maintenir dans un état perpétuel de dépendance.

## La formation

- La vulgarisation du secteur de l'économie sociale
  - L'importance de faire connaître le secteur de l'économie sociale et du mouvement coopératif auprès de la population du Bas-Saint-Laurent, les jeunes, les écoles, les Institutions financières et autres. L'économie sociale fait encore hélas, sourire.
- Les besoins en formation de la main d'œuvre des entreprises en économie sociale
  - En région rurale, la main-d'œuvre rencontre de sérieux problèmes d'employabilité et demande beaucoup d'encadrement. L'investissement en formation est donc capital. Il n'est pas rare de constater que lorsque la main-d'œuvre est formée, celle-ci quitte l'entreprise
  - La main-d'œuvre qualifiée « magasine » les emplois et oblige les entreprises à offrir de bonnes conditions de travail
  - Le budget serré des entreprises limite les activités de formation et a pour conséquence de fragiliser l'emploi. Il y a donc des coûts rattachés à cette non qualification. Les besoins de formation en milieu urbain et rural sont différents. Lors de l'intégration de nouveaux employés, il est nécessaire de donner une formation de base à la culture d'une entreprise en économie sociale dont les objectifs sont d'atteindre une rentabilité sociale mais aussi économique
  - Le cas de l'aide domestique : les besoins sont grands. Le manque de formation des employés a un effet direct sur les blessures ce qui a un impact sur les charges d'exploitation de l'entreprise (CSST, etc..)
- Les besoins en formation des administrateurs des entreprises
  - Pour permettre un meilleur partage des rôles et responsabilités des dirigeants de l'entreprise et de ses administrateurs et administratrices. L'importance de comprendre leur rôle et responsabilité. Elle serait un palliatif à l'épuisement des bénévoles. Elle assurerait une « permanence » dans les entreprises (travailleurs et administrateurs), ce qui contribuerait à une plus grande mobilisation de la communauté dans ce secteur encore méconnu
  - Pour favoriser la relève tant au niveau de la permanence et du conseil d'administration de l'entreprise

- Pour faciliter l'intégration de nouveaux membres, il est nécessaire de donner une formation de base à la culture d'une entreprise en économie sociale dont les objectifs sont d'atteindre une rentabilité sociale mais aussi économique
  - Pour renforcer les compétences à la fois des gestionnaires tant en marketing, en gestion des ressources humaines qu'en gestion du développement et de la croissance de l'entreprise
- Les exigences des programmes
    - L'accès aux programmes de formation est possible. Les besoins sont différents selon les secteurs d'activité. Les programmes sont plus ou moins bien adaptés, et les coûts en région sont plus élevés
    - La plupart du temps, les programmes sont non récurrents. La subvention salariale devrait être rattachée à l'entreprise et non à l'individu. Cette façon de faire permettrait de garder les personnes à l'emploi, éviterait de recommencer les mêmes activités de formation et serait un incitatif pour les travailleurs à rester dans l'entreprise
    - Certaines entreprises oeuvrent dans des secteurs où il y a peu d'expertise, elles se retrouvent alors avec des programmes de formation inadéquats, d'où l'importance de développer des liens avec nos maisons d'enseignement

## **Le réseautage**

- Les besoins des entreprises
  - Les réseaux permettent le partage d'expertise et de briser l'isolement des entreprises;
  - Ils constituent un rapport de force non négligeable face aux bailleurs de fonds
  - Le réseautage permet de régler certains problèmes, favorise la circulation de l'information et permet de mutualiser des services
  - La distance géographique entre les entreprises est une difficulté importante à considérer pour tenir des activités de réseautage régionales ce qui contribue à amoindrir l'intérêt des entreprises à tenir des activités
  - La mise en place d'un réseau régional, sans ajout d'une nouvelle structure pourrait être un lieu d'échange profitable à la région, et particulièrement en ce qui concerne la promotion de l'économie sociale
  - La nécessité de tenir des forums de discussion sur Internet
- Des conditions gagnantes pour les activités de réseautage
  - Avoir une permanence au sein des entreprises
  - Il est plutôt difficile de se réseauter par secteur d'activité au niveau local, le réseautage se fait alors plutôt sur la base du partage des ressources et un bon lien existe entre les entreprises et les ressources techniques (CLD/SADC). Quoiqu'ayant un coût plus élevé, le réseautage par secteur d'activité est une grande force
  - Se réseauter avec des entreprises du secteur traditionnel : une avenue intéressante à exploiter
  - Prendre le temps de bien identifier ses besoins de réseautage: les besoins sont différents selon les secteurs

- L'importance d'être vigilant quant à la multiplication des réseaux afin de rester efficace
- Le réseautage géographique est plus facile
- Arrimer le Réseau national aux réseaux locaux et régionaux
- Les CLD pourraient assurer les activités de réseautage
- Une mise en garde cependant : Il ne faudrait pas avoir une augmentation des cotisations des associations

## **Le suivi**

- Les besoins des entreprises
  - Les entreprises ont besoin de suivi à moyen et long terme structuré et organisé et il est souhaité que le coaching et les visites s'accroissent pour prévenir des situations difficiles. Les besoins de suivi en services de 2<sup>e</sup> ligne sont importants à considérer, les besoins évoluent et demande des expertises autres
  - Le suivi permet le développement d'outils
  - Le support des CLD est très apprécié et il est reconnu par les gestionnaires des entreprises. Ce support permet de travailler, entre autres, au développement de produits, au marketing, pour des études de marché mais aussi à supporter les administrateurs dans leur rôle
  - La CDR peut supporter des diagnostics d'entreprises coopératives
  - Pour permettre le développement des entreprises, il serait pertinent d'inclure les entreprises en Économie sociale dans les activités offertes aux entreprises traditionnelles, exemple : impact PME
- Des conditions gagnantes pour un meilleur suivi
  - Prévoir une rencontre annuelle partenaire/gestionnaire de l'entreprise
  - Maintenir les Tables de concertation
  - Prendre le temps d'identifier des réseaux pertinents pour un support efficace d'information selon le secteur, le territoire et autres
  - S'assurer de la rentabilité des rencontres et des consultations

## **La recherche**

La recherche dans le secteur de l'économie sociale en support aux entreprises

- La recherche permet de mettre des chiffres sur des retombées intangibles
- La recherche permet de comprendre la situation actuelle et ainsi mieux cerner les besoins à venir
- La recherche joue un rôle important dans le diagnostic du secteur
- La recherche contribue à valoriser le secteur de l'économie sociale
- Elle est un outil précieux pour les entreprises qui désirent avoir une connaissance du marché

- La recherche, une solution gagnante pour les entreprises
  - La recherche devrait se faire à partir des besoins identifiés par les entreprises et être supportée par des comités terrain
  - La recherche doit tenir compte aussi du fait que les projets d'entreprises en économie sociale ne naissent pas toujours à partir de besoins identifiés par le milieu. Le secteur culturel illustre cette particularité. Les projets d'entreprises du secteur culturel naissent généralement de l'initiative de quelques personnes
  - La recherche doit tenir compte des réalités régionales
  - La recherche doit être compréhensive pour mieux vulgariser son contenu
  - La recherche pourrait outiller les entreprises, exemple : développer un modèle d'affaires transférable d'une communauté à l'autre plus particulièrement pour des projets en milieu rural (services de proximité)

## **DES SOLUTIONS A NOTRE PORTEE : que peut-on faire, sur une base régionale, pour améliorer la situation des entreprises en économie sociale?**

### **Monsieur Carol Saucier, représentant, Réseau québécois de la recherche partenariale en économie sociale**

Monsieur Saucier nous rappelle l'utilité de la recherche qui permet de mettre à jour des problématiques. Il met l'emphasis sur l'importance de travailler en collaboration avec le milieu pour identifier des créneaux de recherches utiles au développement des entreprises en économie sociale. Monsieur Saucier nous fait part de certains sujets qui pourraient éventuellement faire l'objet de recherche : la situation des organismes du secteur culturel, les organismes qui travaillent au maintien des services de proximité, les organismes d'aide domestique, l'éthique et la responsabilité sociale des entreprises, etc. En terminant, monsieur Saucier nous rappelle l'importance de l'appropriation des résultats de recherche par les intervenants et intervenantes de première ligne. Les données de ces recherches deviennent par la suite des arguments de vente auprès de la population et des Institutions financières

Merci et bonne fin de journée

### **Madame Lucie Beaulieu, directrice de portefeuille, Investissement Québec**

Je tiens à remercier les organisateurs et les organisatrices de ce colloque d'avoir offert l'opportunité à Investissement Québec de vous présenter son rôle dans ce nouveau secteur. Il me fait plaisir de vous livrer le bilan et les résultats pour l'année 2004-2005 :

- Le financement de 34,5 M\$ ( 310 000 \$/dossier ) a permis la réalisation de projets totalisant 94 M\$
- Un portefeuille composé de 500 clients
- Un engagement total de 238 M\$
- Investissement Québec dessert tout le Québec avec ses 15 places d'affaires
- La clientèle est composée de coopératives et d'entreprises à but non lucratif

- Les produits financiers sont des garanties de prêts et de marge de crédit, des prêts de capitalisation et d'un programme pour les immigrants investisseurs

Investissement Québec, c'est un service de soutien aux entreprises qui tient compte des enjeux et des perspectives du secteur. Nous visons la rentabilité financière et sociale de l'entreprise dans le but d'assurer sa pérennité, nous nous assurons de la formation des gestionnaires et de ses administrateurs, nous travaillons à favoriser un meilleur ancrage dans toutes les entreprises du Québec et nous veillons à la relève des entreprises.

Merci et bravo aux entreprises en économie sociale

### **Monsieur Réjean Berger, conseiller, Développement Économique Canada**

Merci au comité organisateur de nous offrir l'opportunité de vous entretenir sur la programmation de DEC à l'égard des entreprises en économie sociale. J'ai été en « mode écoute » tout au long de cette journée pour bien saisir les besoins des entreprises de ce secteur. Le concept de l'économie sociale est encore nouveau pour le gouvernement fédéral. Cependant nous sommes toujours intervenus et intervenons toujours dans les organismes à but non lucratif et nous acceptons des projets qui s'inscrivent dans les trois (3) axes :

1. Productivité - innovation
2. Commercialisation et développement de marché
3. Entrepreneurship – climat des affaires

La définition de l'économie sociale pour le gouvernement fédéral est sensiblement la même que celle du gouvernement du Québec, avec cependant quelques différences dans l'adhésion aux cinq principes. Les organismes à but non lucratif et/ou les coopératives sont admissibles à l'ensemble des programmes en économie sociale. Développement Économique Canada finance les SADC qui, elles, interviennent auprès des entreprises via leurs fonds d'investissement et le programme Entreprises rurales.

Dans le discours du Trône de février 2004, l'économie sociale devenait une nouvelle priorité et la volonté d'intervenir dans ce secteur a été démontrée par l'annonce de nouvelles mesures. L'injection de 132 M \$ dans le budget de mars 2004 pour l'ensemble du Canada :

- Développement des capacités : 17 M\$ sur 2 ans
- Financement : 100 m\$ sur 2 ans
- Activités des recherches : 15 M\$ sur 5 ans

#### Le Fonds de capital patient

- Offrir du financement, sous forme de prêts de capitalisation, aux entreprises en économie sociale
  - le développement et l'expansion des entreprises d'économie sociale
  - L'accroissement des investissements des entreprises d'économie sociale
  - L'accroissement de l'autonomie financières de ces entreprises
- Mesure de cinq ans, de 2005-2006 à 2009-2010
- Livraison : Tiers choisi par voie de concours

- Budget : contribution non remboursable : 28, 5 M\$

Développement des capacités :

- Mesure pilote de deux ans
- Livraison : DEC
- Budget 2005-2006 : Contributions non remboursables : 1,8 M\$, fonctionnement de DEC : 300 K\$
- Budget 2006-2007 : Contributions non remboursables : 2,7 M\$

Comme le temps s'écoule très vite, je vous invite à communiquer avec Développement Économique Canada afin d'en connaître les modalités. En regard du besoin financement récurrent pour les entreprises, DEC n'y souscrit pas et quant aux besoins de formation, c'est un champ d'activité du gouvernement du Québec et donc, nous n'y intervenons pas. Je venais pour écouter et apprendre, mes buts sont atteints et je vous en remercie.

Madame Marie-Hélène Méthé, directrice des relations avec les réseaux et les régions, Chantier de l'économie sociale au Québec

Rapidement je veux vous dire que l'économie sociale fait son chemin, et que actuellement neuf (9) ententes ont été signées, ou sur le point de l'être, avec les régions pour la mise en place de Pôles régionaux en économie sociale. D'autres ententes devraient être signées bientôt.

Les pôles régionaux ont pour mission de promouvoir l'économie sociale et de favoriser la concertation et le partenariat entre les entreprises, les intervenants locaux et régionaux en économie sociale afin d'harmoniser les interventions et en maximiser les effets.

Leurs mandats sont:

- la promotion
- la représentation sur le plan régional
- la concertation des divers acteurs régionaux et locaux de l'économie sociale.

Je veux rappeler l'importance de faire circuler l'information et ceci à double sens : Chantier/régions, mais aussi régions/Chantier, faites-nous connaître vos réussites, vos bons coups. C'est de cette façon que nous allons réussir la concertation et le réseautage. Je tiens également à vous dire que les régions sont représentées au conseil d'administration du Chantier, nous y avons cinq représentants. Je vous invite par ailleurs à compléter le document intitulé Pôle régional en économie sociale que vous retrouverez dans pochette. Je vous remercie de votre attention .

**Madame Ginette Saint-Amand, agente de développement, Tourisme Bas-Saint-Laurent**

Le secteur du tourisme est en croissance, c'est un secteur qui s'inscrit bien dans l'économie sociale. Nous avons beaucoup de petites et de très petites entreprises dynamiques, je ne vous cacherai pas nos difficultés avec les partenaires financiers et je pense que nous devrions faire

des efforts quant à la reconnaissance du secteur touristique dans l'économie sociale. Merci et bonne fin de journée.

### **Madame Shanti Sarrazin, agente de développement, Conseil régional de la culture du Bas-Saint-Laurent**

Le Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent, organisme à but non lucratif, regroupe des organismes, des artistes et des travailleurs et travailleuses culturels des huit MRC de la région. Il est géré par un conseil d'administration élu qui bénéficie de l'appui d'une équipe de professionnelles. Sa mission fondamentale comporte deux aspects: la vie associative et la représentation politique, tous deux indissociables du développement artistique et culturel du Bas-Saint-Laurent.

Le Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent intervient prioritairement au niveau disciplinaire (arts de la scène, arts visuels, etc.). De plus, il collabore avec différentes instances régionales afin de promouvoir le développement artistique et culturel partout sur le territoire, notamment en participant à l'élaboration de politiques culturelles municipales ou encore en soutenant des initiatives locales. Le Conseil est reconnu comme l'interlocuteur privilégié en région du ministère de la Culture et des Communications et du Conseil des Arts et des lettres du Québec.

Contexte particulier des organismes culturels.

Suivant une géométrie variable, les organismes ont des fonctionnements parfois très différents par rapport aux services offerts. Souvent, les organismes culturels ne sont pas nés d'un besoin constaté par la majorité de la population (comme un service de transport adapté, par exemple), mais plutôt de la volonté de quelques artistes ou intervenants culturels. On ne part donc pas d'un besoin auquel on répond, mais plutôt d'une offre pour laquelle on doit susciter une demande. Il faut aussi noter que les services offerts ne peuvent bien souvent être « vendus » à leur valeur réelle. Il faut respecter la capacité de payer des usagers. Ainsi, par exemple, un cours de musique offert à l'École de musique du Témiscouata ne pourra pas être facturé à un prix qui couvrirait tous les frais en raison, notamment, du faible bassin de consommateur et des frais de déplacement élevés des ressources.

Cependant, même si la demande n'est pas là au départ, l'offre culturelle contribue grandement à la vitalité et au dynamisme locale. Malheureusement, de tels impacts sont relativement difficiles à mesurer avec exactitude.

Il serait donc nécessaire d'élargir la reconnaissance du statut d'entreprise d'économie sociale pour s'assurer d'y inclure l'ensemble des organismes sans but lucratif qui œuvre en culture, même si ils ne parviennent pas nécessairement à obtenir la part de financement autonome admise (25%).

Défis à venir :

- Retenir la relève (qui doit souvent s'éloigner pour aller chercher la formation)
- Consolider des organismes existants
- Faire lever le moratoire sur le financement des écoles de formation en art
- Assurer la permanence des directions administratives dans les organismes

- Soutenir les organismes sans les obliger à multiplier les projets
- Concilier la vision « affaire » avec « l'idéologie » qui se trouve à la base des organismes
- 

Les contributions pouvant être apportées par le CRC

- Contribuer à développer les compétences (par le service de formation continue)
- Participer à des études (voir avec l'ARUQ, entre autres)
- Contribuer au réseautage des organismes en culture
- Offrir un soutien technique aux organismes
- Travailler de concert avec les autres partenaires

Je vous remercie de votre attention

**Monsieur Serge Ouellet, représentant de l'ACLDQ au Chantier sur l'économie sociale et directeur du CLD Rimouski-Neigette**

La qualité des services offerts par les CLD dans le secteur de l'économie sociale est évidente et même palpable. Le bilan des interventions des CLD du Bas-Saint-Laurent présenté ce matin par Madame Marie-Josée Huot en fait preuve. Les entreprises en économie sociale affichent un taux de survie de 90% après six (6) ans, c'est vraiment excellent. Cependant, au quotidien les intervenants des CLD sont confrontés, entre autres, à deux (2) limites : le financement insuffisant pour capitaliser les projets des entreprises et le manque de ressources humaines et financières pour l'accompagnement dans la préparation des plans d'affaires et pour réaliser le suivi auprès des entreprises.

L'aide technique sollicitée par les entreprises est exigeante. Je donnerai seulement en exemple l'élaboration du plan d'affaires, ce n'est pas un exercice simple pour les promoteurs. Les administrateurs, les bénévoles et les dirigeants ne comprennent pas l'importance de la planification d'un projet sur une base d'affaires. C'est très exigeant. Mais quel bonheur pour eux quand c'est fait et qu'en plus, ils conviennent après coup de la nécessité du plan d'affaires pour les guider dans le développement de leur entreprise!

Les conseillers des CLD devraient offrir un suivi systématique aux entreprises, entre autres, dans les phases de consolidation et d'expansion, la mise à jour de leur plan d'affaires, la vie démocratique de l'organisation (et peut-être ainsi éviter les crises), les politiques internes (ex : les ressources humaines), la productivité, la qualité et la commercialisation des produits

Le volume de dossier à traiter par les CLD ne cesse de d'augmenter. Nous devons trouver des solutions pour répondre aux demandes de suivi des entreprises. Ces solutions reposent sur le développement de partenariat pour un meilleur financement (État-municipalités) et sur le rôle que peuvent jouer les intervenants de 2<sup>e</sup> ligne pour développer des outils pour favoriser l'autonomie de gestion des entreprises, initier le parrainage et le mentorat, faciliter le réseautage et autres.

Je vous remercie de votre attention et je dis bravo aux entreprises et aux intervenants qui les accompagnent.

## **Mot de la fin**

### **Monsieur Gérald Beaudry, directeur général, Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent**

Permettez-moi à nouveau de vous remercier pour votre participation à cette journée de discussion et d'échange sur l'économie sociale. En cette fin de journée, je veux vous confirmer que le message que vous nous avez lancé sur les réalités et les besoins des entreprises a bien été entendu. Dès l'automne des efforts seront déployés pour évaluer les réponses possibles à ces besoins que sont la formation et le suivi, le financement, la recherche, le partenariat. Avec les partenaires du milieu nous tenterons de mettre la main à la pâte pour faire avancer un peu plus ce dossier sur lequel nous intervenons déjà depuis plusieurs années. D'ici là, je vous souhaite bonne route tant pour votre retour à la maison que pour la poursuite des objectifs que vous poursuivez.

## Conclusion

La tenue de rencontres régionales en économie sociale semble répondre à un besoin réel. C'est du moins ce qui ressort de l'évaluation complétée par les participantes et participants au colloque. Les personnes qui oeuvrent au sein d'entreprises d'économie sociale ont besoin d'échanger entre elles. En ce sens, les témoignages d'entreprises et les ateliers de discussion tenus au cours de la journée ont été grandement appréciés. Ce qui est clair également, c'est la nécessité de se faire entendre par les partenaires associés au développement de l'économie sociale. Ces moments d'échange sont essentiels tant pour les entreprises que pour les partenaires.

Les entreprises d'économie sociale veulent connaître les possibilités qui s'offrent à elles. Les panels tenus au cours de la journée visant à mieux connaître les partenaires et les services qu'ils offrent aux entreprises répondaient donc à un besoin.

En fin de journée, le constat suivant se dégagait. Il faut régionalement travailler en concertation pour développer harmonieusement l'économie sociale sur l'ensemble du territoire. Plus spécifiquement, les attentes suivantes ont été soulevées :

- Des entreprises d'économie sociale font face à des problèmes importants au niveau du financement. Elles demandent de la récurrence et de la souplesse dans les programmes de façon à ce que l'entreprise soit supportée plus longtemps, jusqu'à l'atteinte de la rentabilité.
- D'autres entreprises d'économie sociale mentionnent l'importance de bien former le personnel qui œuvre au sein de leur équipe de travail. Elles ajoutent que les membres de conseils d'administration auraient également avantage à être mieux formés, au niveau de la gestion collective par exemple. La question du suivi est également primordiale. Plusieurs entreprises souhaiteraient que l'accompagnement soit plus formel et se poursuive sur une période plus longue.
- Les entreprises veulent se regrouper. Elles ont été nombreuses à répondre par l'affirmative à l'invitation qui leur était faite de se rencontrer à l'automne pour imaginer une façon de se mettre en lien, d'échanger expertises et services.
- Finalement, les entreprises veulent influencer la recherche. Elles souhaitent que les sujets de recherche soient en lien avec leurs besoins et que les résultats de ces recherches soient utiles et servent au développement de leur entreprise.

Les entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent semblent bien enracinées dans leur milieu. Elles sont nombreuses, ont un impact financier important, se retrouvent dans les différentes sphères de la société et offrent une panoplie de biens et services. Elles sont dynamiques, veulent continuer leur développement et lancent un message clair à leurs partenaires : travaillons ensemble pour faire de **L'ÉCONOMIE SOCIALE, L'OPTION GAGNANTE** qui contribuera à mieux développer nos milieux.